



ACAT – intervention Journée CUM 2023

Je m'appelle Laurence Thollet et représente l'ACAT qui signifie : « Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture ».

C'est une ONG chrétienne créée en 1974, dont le premier mandat est de combattre ce fléau qu'est la torture lorsqu'elle est institutionnalisée. Elle s'appuie sur l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

S'est rajoutée en 1982 le mandat de la lutte pour « l'abolition de la peine de mort » ; et enfin son troisième mandat depuis 2001 est de faire « respecter le droit d'asile ».

Elle soutient les victimes partout dans le monde, quelque soit leur origine raciale, leur appartenance religieuse, politique ou autre. L'ACAT France s'est essaimée pour devenir FIACAT : Fédération internationale des ACAT. La FIACAT représente les ACAT devant les organismes internationaux et régionaux auprès desquels elle a un statut consultatif.

➤ **Au sujet du droit d'asile**

L'ACAT France appelle à :

- Dépolitiser les questions relatives à l'asile.
- Mieux protéger les droits des demandeurs d'asile
- Garantir le principe de non-refoulement et l'accès effectif à la procédure d'asile.
- Harmoniser les politiques d'accueil par le haut, identifier les bonnes pratiques et inviter les états membres à adopter ou maintenir des normes plus favorables que le droit européen.

➤ **Au sujet de la loi asile-immigration :**

Avec d'autres associations (en France environ 1500 associations œuvrent pour l'accueil des demandeurs d'asile), l'ACAT a défendu sans cesse, pendant les 6 mois qu'aura duré le processus législatif, le point de vue que cette énième réforme est non seulement inutile, mais aussi dangereuse.

➤ **Les actions mises en place :**

L'ACAT agit à travers des plaidoyers pour le respect total du droit fondamental de solliciter l'asile.

Dans ses bureaux parisiens, une permanence d'accompagnement des demandeurs d'asile est proposée 2 jours par semaine.

Le défi de la réunification familiale fait partie des combats portés avec une assistance juridique adaptée en place depuis 1998

➤ **Au niveau national :**

L'ACAT est proche de

- JRS France (Service Jésuite des Réfugiés) aussi bien de sa branche logement que celle de l'emploi.
- Du Centre Primo Levi qui reçoit des exilés victimes de torture et violence politique, avec une approche pluridisciplinaire, alliant soins et soutiens, assez unique en France

➤ **Au niveau régional**

Nous sommes en lien avec MEDA (Médecine et Droit d'Asile) et participons à la Coordination Urgence Migrants.

Les adhérents de nos groupes locaux informent et dénoncent mais nous n'avons pas de structure d'accueil.

Cet accueil se fait pour certains au sein de nos familles, en lien avec des associations accueillantes, dans le sillon de la campagne lancée en 2016 : « Osons la Fraternité : accueillons les étrangers ».

Merci pour votre écoute.